



## INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

MARS 2021

OBJETS	COMMUNICATIONS
<b>Séance du 1<sup>er</sup> mars 2021</b>	
Collège	La Municipalité a décidé de remplacer une partie de la clôture en treillis du jardin du collège, d'une hauteur réglementaire de 1 m.
Maison communale	La Municipalité a décidé de remplacer l'adoucisseur suite à un problème de goût détecté dans l'eau de boisson.
Maison communale	La Municipalité prend acte de la dénonciation du bail à loyer de l'appartement de 3 pièces du 2 <sup>ème</sup> étage sud. Donné hors délai, le locataire doit proposer au moins 1 locataire solvable.
Bâtiments communaux	La Municipalité prend acte de la révision périodique de tous les extincteurs.
Dépôt communal	La Municipalité adjuge le contrôle périodique des installations électriques.
Grande-salle	La Municipalité prend acte de la mise en conformité des installations électriques du local de la Jeunesse.
Transports	La Municipalité décide d'attribuer le nom de « Vulliens-Praz-Botsard » à la halte du bus TL, qui deviendra une halte CarPostal dès le changement d'horaires de décembre 2021.
Eau	La Municipalité adjuge le contrôle périodique des installations électriques de la commande de pompage.
Eau	La Municipalité prend acte des résultats d'analyses des paramètres physico-chimiques du prélèvement du 8 février 2021 dans le réseau de distribution. L'échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés
Constructions Parcelle n° 67	La Municipalité dépose à l'enquête publique du 27 février au 28 mars 2021, le projet de transformations et aménagement de 2 appartements supplémentaires à la Route du Borgeau 20.
Déchetterie	La Municipalité adjuge les travaux de réparation et entretien du compacteur à ordures ménagères.
<b>Séance du 8 mars 2021</b>	
Forêts	La Municipalité prend acte de la commande de 500 plants de douglas pour une plantation après coupe et nettoyage au lieu-dit l'Arrêt, division 5 sur une surface d'environ 1600 m <sup>2</sup> .
Eau	La Municipalité prend acte des travaux prévus au réservoir de la commune de Vucherens le 17 mars 2021. L'alimentation en eau par l'AIEJ sera interrompue. La Municipalité prend ses dispositions pour assurer l'approvisionnement des habitants de Vulliens.
Routes	La Municipalité adjuge les travaux de balayage des routes, prévus le 6 mai 2021.
Routes	La Municipalité adjuge les travaux de curage sur le collecteur d'eaux claires qui passe sous la Route Vuaz des Chars.
Routes	La Municipalité adjuge le remplacement de 3 couvercles de chambres. 2 à Seppey et 1 au Bourg-Dessus.
Ecole	La Municipalité prend acte de l'annulation du Passeport vacances d'Oron pour l'été 2021.
Personnel	La Municipalité a décidé de remettre la conciergerie de la maison communale à l'employé communal.
Constructions	La Municipalité a décidé de signer la convention avec la DGTL, relative aux subventions accordées dans le cadre de l'étude du nouveau plan de zones.

### Séance du 15 mars 2021

Routes	La Municipalité a décidé de prolonger les travaux de réfection en cours par l'Etat de Vaud sur la route Vuaz des Chars jusqu'à la croisée avec la route du Village, sur le tronçon communal d'une longueur d'environ 100 m.
Police	La Municipalité a décidé de donner son accord de principe pour l'organisation du trial du 28 au 29 août 2021, sous réserve des nouvelles directives Covid.
Maison communale	La Municipalité est informée de la remise du bail à loyer de l'appartement de 2 pièces du rez-de-chaussée sud. Hors délai, le locataire doit proposer au moins 1 locataire solvable.
Naturalisation	La Municipalité a donné un préavis favorable à une demande de naturalisation en cours, après l'audition du candidat.
Ancien Battoir Local-dépôt	La Municipalité prend acte de la dénonciation du bail à loyer du box n°4. Donné hors délai, le locataire doit proposer au moins 1 locataire solvable.

### Séance du 22 mars 2021

Constructions Parcelle n° 504	Municipalité délivre une dispense d'enquête publique pour l'installation d'une pergola amovible en bois, 3 m x 4 m, sur la terrasse sud, avec l'accord signé des voisins. La pergola ne peut être couverte que par une protection solaire amovible ou végétale.
Constructions Parcelle n° 285 Zone agricole	La Municipalité dépose à l'enquête publique du 27 mars au 25 avril 2021, la mise en conformité de travaux réalisés et raccordement du bâtiment habité à l'eau de distribution du réseau communal au Chemin du Moulin 1
EU-EC	La Municipalité prend acte de l'approbation des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux moyenne Broye EMB par le Conseil d'Etat, en date du 10 mars 2021.
Forêts	La Municipalité a décidé que le martelage aura lieu le 6 mai 2021.
Police	La Municipalité transmet à la Préfecture le résultat provisoire de la mission de capture des pigeons dans la commune. Actuellement, le village en est débarrassé. Le mandat pourrait être réactivé jusqu'au 8 février 2022.

### Séance du 29 mars 2021

Personnel	La Municipalité a décidé de prolonger le contrat d'engagement de l'employé communal remplaçant d'une année, jusqu'au 15 mai 2022.
Constructions Parcelles n° 525 et 527	La Municipalité délivre les permis d'habiter pour les 2 dernières villas construites au Chemin Les Oches 2 et 4, après visite des lieux.
Constructions Parcelle n° 521	La Municipalité accorde une dispense d'enquête publique pour l'installation d'une cabane de jardin en bois et avant-toits avec l'accord signé des voisins.
Routes Parcelle n° 64	La Municipalité délivre un permis de fouille en bordure du chemin Champ du Faug, pour le raccordement de l'habitation au gaz.
Police	La Municipalité prend acte du rapport tiré du radar éducatif installé au centre du village, circulation nord-sud, du 9 au 25 mars 2021. Sur 5'126 passages recensés, 710 véhicules ont roulé entre 50 et 60 km/h et 26 entre 60 et 70 km/h